

MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE D'ATELIER

– MILLEFEUILLES, NANTES

Date limite de candidatures : **MERCREDI 25 MAI 2022 - MINUIT**

Dates de prise d'atelier : **MARDI 21 JUIN 2022**

Cet appel à candidatures concerne la mise à disposition d'un atelier dans un espace partagé, pour une période de 3 ans (renouvelable une fois), à partir du 21 juin 2022.

L'ASSOCIATION

MilleFeuilles est un espace associatif au service de la création artistique. Situé au cœur de l'Île de Nantes, sa vocation première est d'offrir un lieu de création aux artistes. À l'appui des dix-huit ateliers d'artistes, l'association s'est enrichie d'un atelier bois professionnel, d'un atelier céramique et d'un atrium ouvert au public. Ainsi, MilleFeuilles est également un espace de production, de formation, de diffusion et d'échange autour des pratiques artistiques, entendues dans leur sens le plus large.

L'ATELIER

Il se compose d'un sol en béton, de murs en béton et en osb, de fenêtres hautes et d'éclairages néons.

L'atelier n'est pas chauffé. Hauteur sous plafond : 4 m.

Un point d'eau est à disposition. Il n'y a pas de possibilité de logement dans les ateliers.

Une connexion Internet haut débit est disponible.

La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements mutuels de l'artiste et de MilleFeuilles.

LES CONDITIONS

Dans un atelier collectif de 64 m² partagé en 3, l'espace est d'une surface de **21,33 m²**.

Participation mensuelle : **114,16 € TTC / mois**, charges comprises (eau + électricité + internet).

Disponible au 21 juin 2022.

L'artiste devra également s'acquitter d'**une adhésion annuelle** à l'association MilleFeuilles d'un montant de **15 €** et d'**un dépôt de garantie** s'élevant à 2 mois d'occupation, hors taxes et charges comprises.

La mise à disposition requiert de la part de chacun des artistes **la souscription à une assurance** pour son espace d'atelier.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le-la candidat-e devra répondre aux critères suivants :

- Développer une activité artistique dans le champ des arts visuels. Cette activité devra avoir un caractère professionnel, régulier et central dans la vie de l'intéressé-e.
- Les étudiant-e-s ne sont pas accepté-e-s.

Être artiste à MilleFeuilles ne se limite pas à la location d'un espace de travail mais implique une participation aux réunions mensuelles, à la vie quotidienne de l'association et à la mise en place des différents projets.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque artiste devra fournir 1 unique fichier numérique sous format PDF de moins de 10 Mo comprenant :

- Une **lettre de motivation** précisant son intérêt pour un espace de travail à MilleFeuilles, présentant sa démarche artistique et professionnelle, formulant ses attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'artiste et la structure.
- Un **portfolio** présentant ses différents travaux (15 visuels max.)
- Un **CV** (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et email)

Dépôt des candidatures par courriel à : millefeuillesproduction@gmail.com
Seules les demandes par courriel seront traitées (pas de dossier papier)

NB : tout dossier incomplet, ne correspondant pas aux critères cités ci-dessus, ou reçu après le 25 mai 2022 - Minuit, ne sera pas pris en compte.

Les modalités d'attribution des ateliers sont définies par le Conseil collégial de l'association, composé d'artistes et de professionnels de l'art et de la culture. Les artistes seront avertis de la réponse par mail ou par téléphone.

CONTACT

Pour toute information complémentaire
millefeuillesproduction@gmail.com // 02 51 82 99 18